

Réf: Dossier N° 157945

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « TOV ACADEMIE - SARL »

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI SOPIM
PRODOMO NON LOIN DE LA RESIDENCE KIMA EMILE., Lot 369,
Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07 novembre 2022 ,
et enregistrés au CEPICI le 09 novembre 2022, il a été constitué une SARL
aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TOV ACADEMIE - SARL »

Objet : Formation, Etudes, Assistance, Conseil, Audit
organisationnel et fonctionnel, Contrôle et suivi de travaux,
Gestion de projet.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI SOPIM
PRODOMO NON LOIN DE LA RESIDENCE KIMA EMILE., Lot 369,
Ilot ND

Dirigeant(s) : M ATTAH N'ZORE JEAN BAPTISTE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-06337 du 11/11/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°61852/GTCA/RC/2022 du 11/11/2022

